



Saint-Martin-de-Crau le 19 octobre 2009

Service émetteur : Service Communication - Isabelle Borvo

Tél. / Fax: 04 90 47 98 43

E-mail : webmaster@ville-saint-martin-de-crau.fr - communication@ville-saint-martin-de-crau.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Chronologie d'une catastrophe

La rupture du pipeline de la société SPSE a eu lieu le 7 août 2009 à 7h32 sur la commune de Saint Martin de Crau, entre les bergeries de Termes Blanc et de la Brune d'Arles, sur le territoire de la Réserve Naturelle des Coussouls de Crau. Ce sont près de 5 ha de Crau qui sont ainsi pollués au pétrole brut.

Chronologie :

- **7h32**
 - Chute de pression constatée en salle de contrôle
 - Arrêt automatique du pipeline
- **7h35**
 - Appel d'un Gardien de la Réserve Naturelle du Coussouls de Crau pour déclaration de la fuite
 - Préparation de la mise en œuvre du vide-vite
- **7h50**
 - Appel de l'Astreinte Sécurité → Déclenchement immédiat du Plan de Surveillance et d'Intervention (PSI)
- **8h00**
 - Départ du personnel SPSE pour déterminer la zone de fuite
 - Démarrage du procédé de « *retro-pompage* » appelé vide-vite
- **8h10**
 - Arrivée du personnel SPSE. Détermination du Point Kilométrique (PK) concerné : PK 7,8